

Georges Schadron

## De la naissance d'un stéréotype à son internalisation

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Georges Schadron, « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2006, consulté le 18 août 2016. URL : <http://urmis.revues.org/220>

Éditeur : Unité de recherches Migrations et société (URMIS)

<http://urmis.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://urmis.revues.org/220>

Document généré automatiquement le 18 août 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus des Cahiers de l'Urmis sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Georges Schadron

# De la naissance d'un stéréotype à son internalisation

## 1. Les deux dimensions des stéréotypes : contenus et théories

- 1 C'est à Walter Lippmann (1922) que l'on doit la notion de stéréotype dans son acception psychologique. Ce terme de "stéréotype" existe depuis 1798 et désigne un coulage de plomb dans une empreinte destiné à la création d'un "cliché" typographique. Lippmann désigne par là les images que nous nous construisons au sujet des groupes sociaux, des croyances dont il veut souligner la rigidité par le recours à ce terme d'imprimerie. Selon lui, ces images nous sont indispensables pour faire face à la complexité de notre environnement social ; elles nous permettent de simplifier la réalité pour nous y adapter plus facilement. Par ailleurs, ces représentations ne sont pas dépourvues de conséquences négatives. Les comportements discriminatoires tels que le racisme ou le sexisme s'accompagnent en effet de représentations stéréotypées des groupes à l'égard desquels la discrimination s'exerce (pour une revue, voir Croizet et Leyens, 2003).
- 2 Il est donc essentiel de comprendre le rôle des stéréotypes dans le développement et le maintien de tels comportements. Certains constats réalisés dans nos recherches inspirées du modèle de la "jugeabilité sociale" (Schadron et Yzerbyt, 1991; Leyens, Yzerbyt et Schadron, 1992) nous semblent permettre d'avancer vers cet objectif. Ce modèle concerne le rapport entre le juge et son jugement. Il vise à déterminer les conditions qui mènent un observateur à émettre ou non un jugement concernant une autre personne. Cette approche insiste sur la distinction qu'il convient d'opérer entre le fait de disposer d'une impression, d'un jugement d'une part et la décision d'émettre ce jugement d'autre part. Elle considère en effet que les deux conditions suivantes doivent être remplies pour qu'un jugement soit exprimé : il faut que le juge dispose d'une impression, d'un contenu de jugement et il est aussi nécessaire qu'il estime que cette impression peut être émise en tant que jugement valide.
- 3 Dans le cadre de ce modèle, nous avons proposé une nouvelle conception de la nature des stéréotypes articulée autour de la notion d'entitativité de Campbell (1958). Pour Campbell, un ensemble de personnes sera d'autant plus perçu comme une entité qu'elles sont, entre autres, plus semblables les unes aux autres. Selon nous, cette entitativité peut aussi reposer sur les théories constitutives des groupes, et entre autres sur l'essentialisme psychologique (Yzerbyt, Rocher, et Schadron, 1997). Qu'entendons-nous par là ? Selon l'approche de la jugeabilité sociale, les stéréotypes apparaissent sous-tendus par des théories (Medin, 1989; Murphy et Medin, 1985 ; Schadron et Yzerbyt, 1993). Comme le notent Anderson et Sedikides (1991), une part importante de l'impact des stéréotypes raciaux négatifs provient de la croyance implicite que les caractéristiques négatives attribuées à une race sont causées par un facteur sous-jacent associé à cette race. Outre le contenu lui-même, il y a l'explication de ce contenu. Semblablement, Rothbart et Taylor (1992) considèrent que les catégories sociales sont souvent perçues comme des "catégories naturelles". Considérer une catégorie comme "naturelle" implique que l'on croie à l'existence d'une "essence sous-jacente" à cette catégorie. Pour ces auteurs, la croyance en une telle essence sera facilitée lorsque, à tort ou à raison, elle est objectivable (code génétique, etc.). Les stéréotypes seraient facilement perçus comme des catégories naturelles lorsque les groupes peuvent être identifiés en fonction de caractéristiques physiques. Ceci expliquerait leur puissance : l'idée d'essence suggère en effet que les observateurs considéreront la catégorisation de la cible comme reflétant sa vraie identité, sa vraie nature.
- 4 Selon nous, une théorie comme celle d'une "essence" fournit à celui qui y croit une indication de la jugeabilité des membres du groupe stéréotypé. En effet, le fait de savoir pourquoi ces personnes sont un groupe donne à l'observateur l'impression de connaître quelque chose de

leur nature profonde (“Ils sont tous pareils parce que c'est dans leur nature”). D'autre part, elle renseigne l'observateur sur le caractère d'entité de ce groupe, et le fait de percevoir celui-ci comme une entité entraîne la possibilité de juger ses membres dans leur ensemble. Des travaux récents sur l'impact des théories “naturelles” sur la stéréotypisation vont dans le sens de notre conception : Lévy, Stroessner et Dweck (1998) ont montré que les théories que les gens utilisent “naturellement” ont un impact à différents niveaux de stéréotypisation. En particulier les théories “entitistes” (dans leur terminologie, il s'agit de théories selon lesquelles les caractéristiques humaines sont stables) entraînent des jugements plus extrêmes et une plus grande certitude dans le jugement que les théories dites “incrémentielles” (les théories selon lesquelles les caractéristiques humaines sont relativement labiles). Semblablement, McConnel, Sherman et Hamilton (1997) ont montré que le degré d'entitativité perçue des cibles affecte le traitement de l'information et la formation d'impression les concernant (pour une revue, voir Sherman, Hamilton et Lewis, 1999)

- 5 Autrement dit, nous pensons que le jugement stéréotypé ne peut se faire que si le groupe en question paraît doté d'une entitativité, que si les sujets disposent d'une théorie à propos du groupe jugé. Selon nous, l'existence d'une telle théorie, entre autres la croyance en l'existence d'une "essence" du groupe concerné, rend celui-ci entitatif et donc jugeable. Il est alors possible de doter le stéréotype d'un contenu, c'est-à-dire d'attribuer des caractéristiques au groupe.
- 6 Sur le plan de la genèse des stéréotypes, il découle de notre conception que l'existence d'une telle théorie est nécessaire pour qu'une représentation particulière puisse être attachée à un groupe de personnes. En d'autres termes, on ne peut stéréotyper si l'on ne possède pas d'abord une -ou plusieurs- théorie(s) sur ce qui fonde un groupe et sur ce qui le différencie des autres groupes et permet de le concevoir comme une entité clairement identifiée. Que peut-on dire d'un agrégat de personnes ? Rien, si ce n'est que ces personnes sont diverses. Mais si l'on sait que ces personnes sont un groupe, elles deviennent une entité à propos de laquelle il est possible d'émettre un jugement global. Il s'agit là d'une condition nécessaire, quelle que soit l'origine du contenu du jugement.
- 7 Il est extrêmement important de noter que ce contenu peut provenir aussi bien de l'observation (biaisée ou non) d'une réalité que de la tendance à attribuer à un groupe une image qui justifie son sort. En effet, on sait depuis Tajfel (1981) que les stéréotypes ont une fonction de justification. D'autre part, les recherches menées dans le cadre de la théorie du Monde Juste (Lerner, 1980), ou de celle de la Justification du Système (Jost et Banaji, 1994) montrent que des observateurs ont tendance à émettre un jugement justifiant le sort des personnes ou des groupes afin de maintenir la cohérence de leur monde subjectif : la situation paraît plus juste, plus équilibrée si un sort défavorable advient à des personnes qui paraissent le mériter.
- 8 Dans le cas d'un sort négatif frappant un groupe, un tel contenu évaluatif ne pourra être relié au groupe que s'il s'agit clairement d'un groupe. Un agrégat, par contre, ne pourrait pas être victime d'une telle dévalorisation. Dès lors, notre conception nous amène à prédire que des observateurs évalueront plus positivement un ensemble de personnes identifié comme constituant un groupe entitatif lorsqu'ils s'attendent à ce que ces personnes connaissent par la suite un sort favorable que lorsqu'il s'agit d'un sort négatif. Par contre, une telle différence n'apparaîtra pas lorsque cet ensemble de personnes est perçu comme un agrégat d'individus rassemblés aléatoirement. Autrement dit, des observateurs jugeront un ensemble de personnes d'une façon qui justifie le sort de celles-ci, à condition que ces personnes soient considérées comme un groupe entitatif, essentialisé.

## 2. La genèse : rôle de la dimension théorique dans le jugement d'un groupe

- 9 Pour mettre cette hypothèse à l'épreuve, Schadron, Morchain, et Yzerbyt (1996) ont réalisé une étude dans laquelle des sujets avaient pour tâche de se former une impression de la personnalité de six personnes présentées dans une séquence vidéo en train de discuter entre elles de l'organisation d'une réunion. Les expérimentateurs disaient aux sujets que ces six personnes participaient à une autre expérience, une recherche portant sur l'impact des conditions d'enseignement sur la réussite à l'université. Avant de visionner la discussion, les

sujets voyaient une autre vidéo où était présentée cette soi-disant recherche pédagogique. Ils y assistaient notamment à la constitution du groupe de six personnes. La première manipulation expérimentale concernait cette constitution du groupe. La moitié de nos sujets voyaient une version où les six personnes étaient sélectionnées au hasard dans un amphithéâtre contenant environ 200 étudiants (la condition "agrégat"). L'autre moitié des sujets voyait ces 200 étudiants répondre à divers questionnaires et tests de personnalité. On leur disait alors que les six personnes avaient été sélectionnées sur base de ces tests afin de constituer un groupe très homogène (condition "groupe"). Une seconde manipulation concernait le sort futur du groupe. Dans la condition "sort positif", les sujets apprenaient que les six personnes qu'ils allaient observer avaient été tirées au sort pour participer à un programme d'enseignement assisté où elles bénéficieraient de divers avantages : meilleur encadrement, locaux mieux équipés (la vidéo montrait des salles équipées de nombreux ordinateurs et matériels divers...). Dans la condition "sort négatif", les sujets apprenaient que le tirage au sort avait désigné ces six personnes pour être le "groupe contrôle", c'est-à-dire un groupe ne bénéficiant pas de ces avantages et qui connaîtrait des conditions de travail assez inconfortables, tout en connaissant les avantages dont d'autres profiteraient. Après avoir visionné la discussion de groupe, les sujets devaient évaluer la personnalité des six personnes sur un ensemble d'échelles de traits.

10 Un aspect important de cette recherche est que c'est sur une base clairement aléatoire que les personnes à juger avaient été désignées pour le sort favorable ou le sort défavorable. Il n'y avait donc aucune raison objective pour juger les gens différemment dans l'une ou l'autre de ces situations. Notre prédiction était néanmoins que nos sujets jugeraient de façon plus négative les personnes destinées à un sort défavorable, afin de justifier ce sort (Lerner, 1980), à condition que ces personnes constituent clairement un groupe. Conformément à cette prédiction, et comme on peut le voir sur la figure 1, c'est bien le groupe destiné à un sort défavorable qui est jugé le moins favorablement.

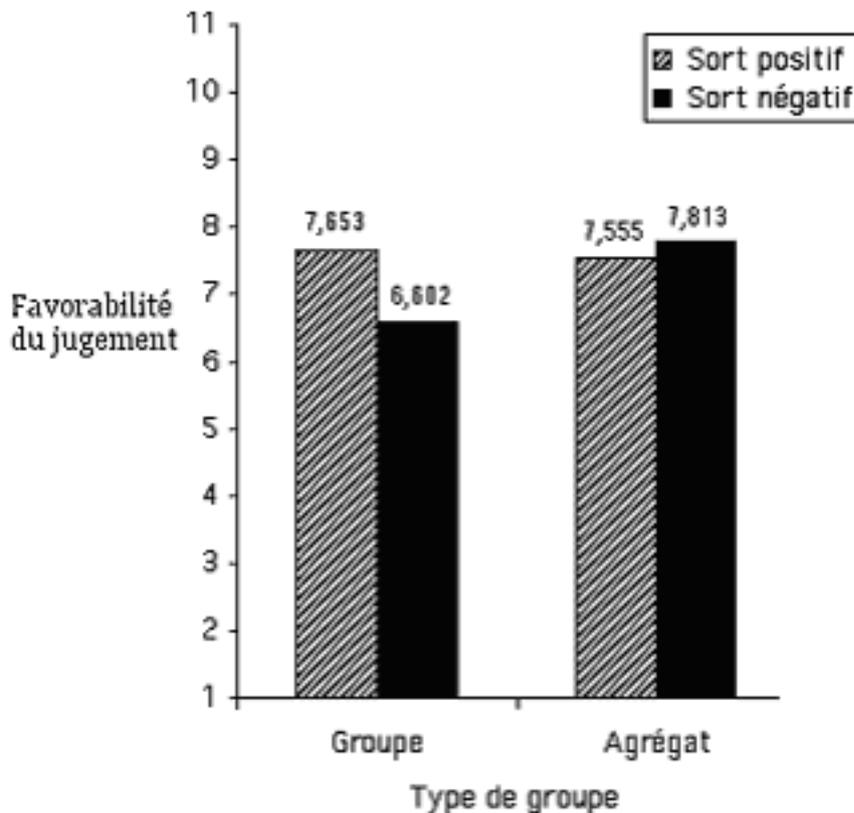


Figure 1  
Schadron, Morchain et Yzerbyt, 1996. Favorabilité du jugement en fonction du sort et du type de groupe. Echelle de 1 à 11.

- 11 Les résultats de la recherche décrite ci-dessus indiquent qu'un ensemble de personnes perçu comme groupe sera plus facilement jugé qu'un simple agrégat de personnes. On peut dès lors supposer que plus des sujets seront confrontés à la nécessité de juger un ensemble de personnes, plus ils tendront à percevoir ces personnes comme un groupe entitatif.
- 12 Pour vérifier cette hypothèse, Schadron et Morchain (2003) ont réalisé une série d'études où des sujets avaient à nouveau à juger des ensembles de personnes subissant des sorts divers. Dans une première expérience, lors du recrutement, la recherche était présentée aux sujets comme une étude sur les premières impressions. Au moment de leur arrivée dans le laboratoire, une expérimentatrice les avertissait qu'ils visionneraient un film de 5 minutes dans lequel ils verraient des étudiantes en psychologie interroger des voyageurs sur un quai de gare. Elle demandait alors à un des sujets de tirer aléatoirement une séquence vidéo parmi quatre cassettes disponibles. Une fois ce choix fait, dans deux conditions expérimentales, une autre expérimentatrice introduisait la première manipulation de manière tout à fait incidente en faisant une remarque au sujet de la cassette sélectionnée : elle évoquait un incident qui était advenu aux voyageurs lors du voyage qui avait suivi la scène filmée. En condition « sort favorable », elle disait se souvenir qu'il s'agissait d'un groupe de voyageurs qui avait eu un coup de chance puisque, à la suite d'un mouvement de grève brutal, les contrôleurs et les cheminots leur avaient offert le voyage. En condition « sort défavorable », elle disait se souvenir qu'il s'agissait d'un groupe de voyageurs qui n'avaient vraiment pas eu de chance, car suite à une grève durant le mois de décembre, ils avaient été bloqués en pleine campagne sans lumière ni chauffage. Dans la vidéo elle-même, on voyait les voyageurs interrogés par des étudiants et remplissant des questionnaires. Une expérimentatrice précisait aux sujets que les interviewers faisaient partie de leur équipe et que les questionnaires portaient sur

des thèmes divers, dont certaines habitudes de vie des voyageurs. Après avoir visionné la séquence, tous les sujets réalisaient leurs jugements dans le même ordre : ils estimaient d'abord l'entitativité des personnes qu'ils avaient observées, puis les jugeaient selon différentes échelles de personnalité. La manipulation principale, celle qui concerne la nécessité de juger, consistait en ceci : la moitié d'entre eux étaient prévenus, avant de commencer leur estimation d'entitativité qu'un jugement de personnalité suivrait. L'autre moitié l'ignorait. Selon notre modèle, les sujets qui savent qu'ils devront juger un ensemble de personnes doivent faire en sorte que cette cible devienne jugeable. Donc, ils doivent la considérer comme une entité (c'est-à-dire comme un groupe ou comme une catégorie homogène). Par contre, les sujets qui ne savent pas qu'ils auront à réaliser un tel jugement n'ont aucune raison d'entitativiser les personnes-cibles. Dans un second temps, les sujets qui ont rendu jugeables les personnes-cibles en les entitativisant jugeront ces personnes d'une façon qui permette de justifier le sort de celles-ci (jugement plus négatif lorsque le sort est défavorable que lorsqu'il est favorable). Comme on peut le voir sur les figures 2 et 3, c'est exactement ce que firent nos sujets. La figure 2 présente les jugements d'entitativité (échelle de -5 « pas du tout entitativif » à +5 « tout à fait entitativif »). Les sujets non prévenus estiment que les personnes observées ne constituent nullement une entité, alors que les sujets prévenus du jugement leur accordent un degré moyen d'entitativité.

13

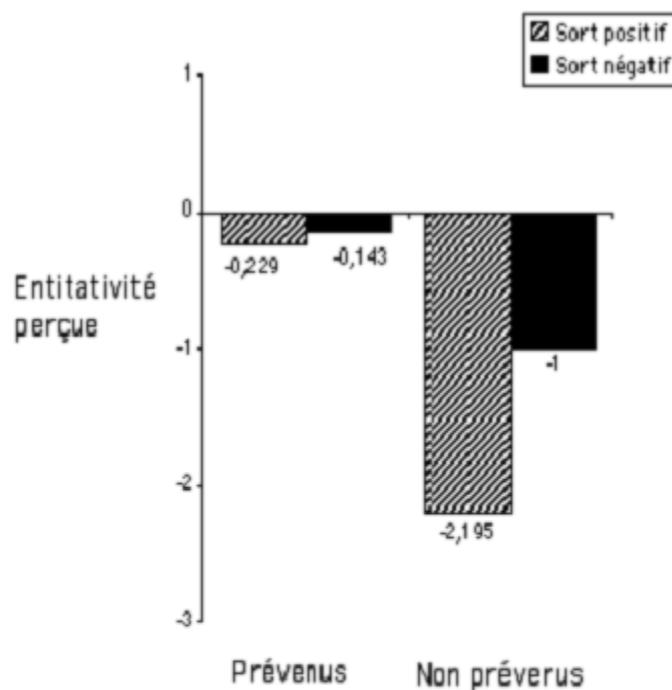
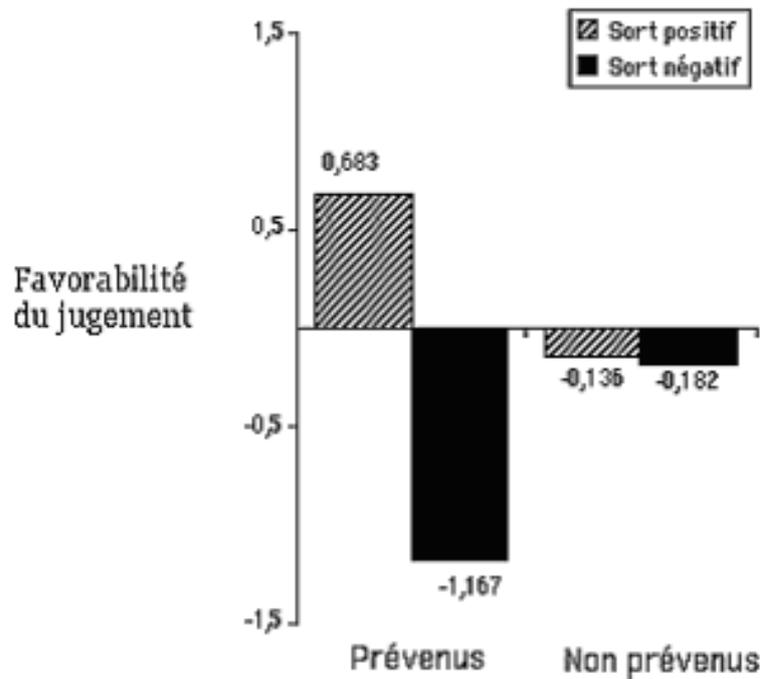


Figure 2  
 Schadron et Morchain 2003, expérience 1  
 Entitativité perçue en fonction du sort de la cible et selon  
 que les sujets ont été prévenus ou non du jugement à faire  
 (indice d'entitativité: de -5 à +5)

14

La figure 3 présente l'évaluation globale des personnes observées (échelle de -5 « évaluation tout à fait négative » à +5 « évaluation tout à fait positive »). On constate que seuls les sujets prévenus jugent plus négativement les personnes ayant subi un sort négatif que celles ayant subi un sort positif.



**Figure 3**  
 Schadron et Morchain 2003, expérience 1  
 Favorabilité du jugement en fonction du sort de la cible et selon  
 que les sujets ont été prévenus ou non du jugement à faire  
 (indice de favorabilité: de -5 à +5)

- 15 Dans une autre étude de Schadron et Morchain (2003, expérience 3), les sujets ont eu à réaliser des jugements similaires au sujet de personnes-cibles victimes d'un accident, alors que ces personnes apparaissaient ou non comme ayant une part de responsabilité dans cet événement et alors que la cause de cet accident paraissait soit banale soit exceptionnelle. Pour cette recherche, notre prédiction était que le caractère entitatif et l'homogénéisation du groupe serait accentuée lorsque les personnes sont présentées comme responsables de leur sort et lorsque celui-ci paraît exceptionnel, c'est-à-dire dans des conditions poussant les observateurs à rechercher une explication à l'événement considéré (Lerner et Matthews, 1967; Weiner, 1985; Wong et Weiner, 1981).
- 16 Au moment du recrutement, la recherche était présentée aux sujets comme une étude sur la mémoire au cours de laquelle ils auraient à lire un article de presse, devraient essayer d'en mémoriser les informations les plus importantes et se faire une impression des personnes qui y étaient présentées. Une expérimentatrice leur présentait alors l'une de quatre versions d'un faux article de journal (rubrique « faits divers » de La Voix du Nord). Chaque version de cet article était illustrée par la photo d'une vingtaine de personnes au moment de leur départ pour un voyage en autocar. Le sort attribué à ces personnes était très négatif dans toutes les versions : l'article racontait en effet que l'autocar avait eu un accident grave ayant entraîné la mort de plusieurs voyageurs et de nombreuses et graves blessures pour les autres. Selon les versions de l'article, l'accident avait une cause soit banale soit exceptionnelle ; la responsabilité des passagers y était engagée ou non. Pour manipuler le caractère plus ou moins inattendu de l'événement, nous avons réalisé un pré-test pour sélectionner deux types de causes possibles à cet accident, l'une jugée banale par les sujets, l'autre estimée exceptionnelle. La cause retenue était que le chauffeur du car avait tenté d'éviter un chien qui traversait la route. La cause

exceptionnelle était un effondrement de la route survenant juste au moment du passage du car. En ce qui concerne la responsabilité des passagers, elle était manipulée comme suit. Pour la moitié des sujets, le car avait emprunté une petite route inhabituelle pour ce trajet, suite à l'insistance des passagers qui, pressés, avaient poussé le chauffeur à utiliser un raccourci. Pour l'autre moitié, le car avait emprunté cette petite route à cause d'une déviation mise en place à cause de travaux sur la route habituelle. Une fois que les sujets avaient pris connaissance de l'article, ils réalisaient d'abord une évaluation de l'entitativité des personnes-cibles au moyen d'un questionnaire. Ils réalisaient ensuite un jugement de personnalité des passagers du car.

17 Conformément à nos hypothèses, les deux variables suscitant l'obligation de juger affectèrent à la fois la perception d'entitativité et le jugement de personnalité. Plus spécifiquement, c'est bien dans la situation où les effets de ces deux variables se combinent que les sujets ont perçu le plus le groupe-cible comme une entité (figure 4)

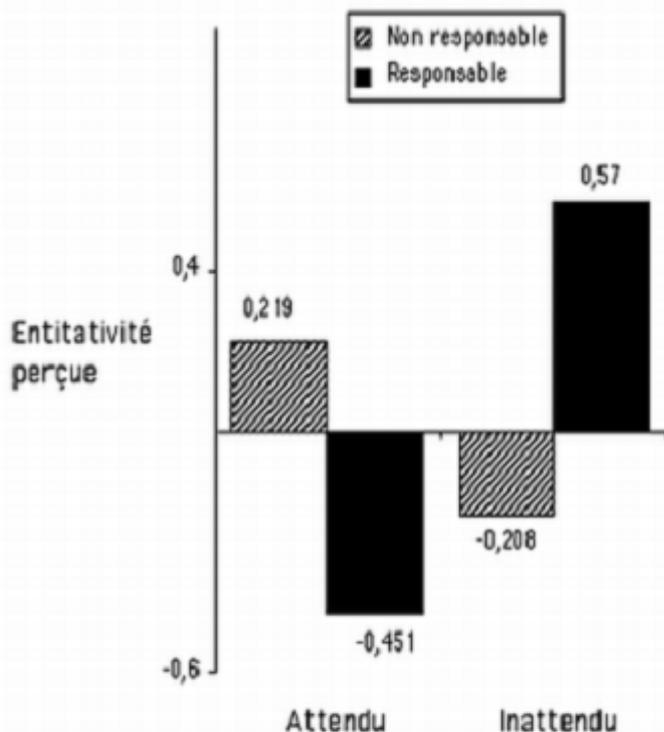


Figure 4  
Schadron et Morchain 2003, expérience 3  
Entitativité perçue en fonction du type d'événement  
et de la responsabilité de la cible (indice de -5 à +5)

18 C'est dans cette même situation que les sujets ont jugé le plus ce groupe dans le sens qui permet de justifier son sort (figure 5).

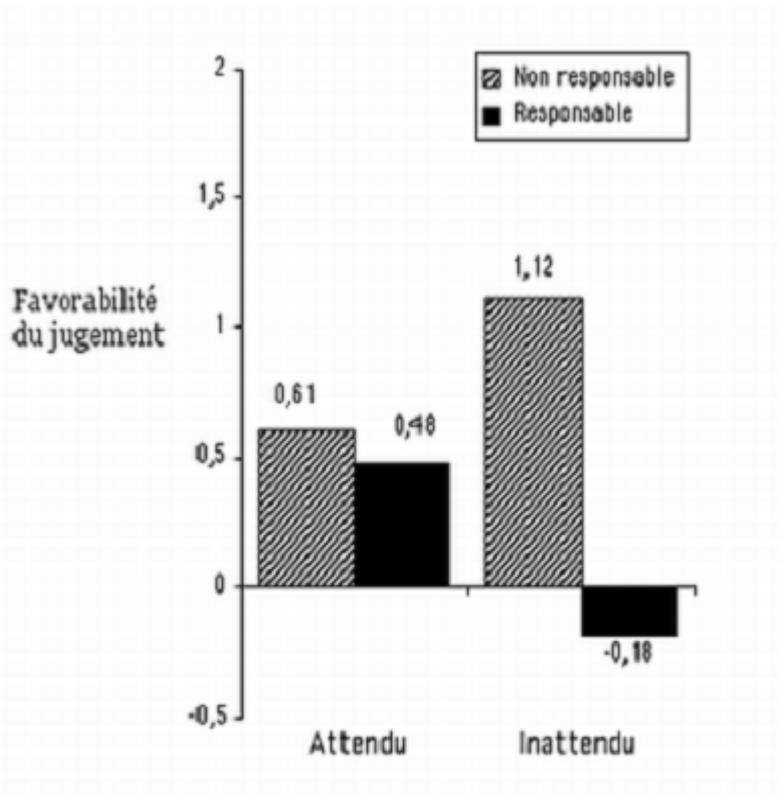


Figure 5  
Schadron et Morchain 2003, expérience 3  
Favorabilité du jugement en fonction du type d'événement  
et de la responsabilité de la cible (indice de -5 à +5)

- 19 Les résultats des trois recherches présentées jusqu'ici confortent notre conception selon laquelle un stéréotype n'est pas seulement un contenu évaluatif attribué à un groupe de personnes, mais comprend aussi et surtout l'explication du fait que ces personnes constituent un groupe et l'explication de leurs ressemblances stéréotypiques (Yzerbyt, Rocher et Schadron, 1997; Haslam, Rotchild et Ernst, 2002). Autrement dit, il comprend un contenu ainsi qu'une théorie explicative de ce contenu. Et nous croyons qu'un groupe est d'autant plus stéréotypé, c'est-à-dire perçu comme homogène, entitatif (Campbell, 1958 ; Hamilton, Sherman et Lickel, 1998 ) et donc perçu comme jugeable, comme ayant des comportements explicables que la théorie sous-jacente paraît fortement explicative.
- 20 A notre sens, c'est donc le sentiment de connaître quelque chose de l'« essence » d'un groupe (Medin, 1989), de sa nature profonde (Rothbart et Taylor, 1992), de comprendre ainsi pourquoi un ensemble de personnes peut être considéré comme un groupe qui rend les membres de ce groupe plus jugeables et explique les résultats de nos études évoquées ci-dessus (voir Yzerbyt, Judd et Corneille, 2004).
- 21 Ce que les deux recherches de Schadron et Morchain (2003) présentées ici montrent, c'est en fait l'émergence d'un stéréotype avec ses deux composantes: contenu et entitativité perçue du groupe. Des sujets confrontés à un ensemble de personnes dont le sort nécessite une justification procèdent à deux étapes. Ils commencent par se représenter ces personnes comme une entité jugeable, c'est-à-dire comme un ensemble de membres qui se ressemblent. Une fois cette étape franchie, ils leur attribuent des caractéristiques qui correspondent à la situation à justifier.

### 3. L'internalisation : impact de la dimension théorique sur l'auto-stéréotypisation

- 22 Les recherches présentées n'ont concerné jusqu'ici que les processus par lesquels un observateur, un juge, se fait une impression au sujet d'une cible. Un ensemble de paramètres de la situation place ce juge en position d'émettre plus aisément un jugement, et peut rendre ce jugement plus influençable, notamment par des éléments intempestifs tels que des préjugés. Mais qu'en est-il des cibles elles-mêmes ? Comment réagissent-elles à ces mêmes paramètres ? Quel effet cela a-t-il sur elles de se savoir jugeables, de se savoir considérées non en tant qu'individus, mais en tant que membres de groupes plus ou moins entitatifs, plus ou moins essentialisés ?
- 23 Une réponse à cette question découle d'une approche que nous avons développée plus récemment, celle de la « déterminabilité sociale » (Morchain et Schadron, 2001 ; Schadron et Morchain, 2002). Cette approche s'intéresse au contrôle non conscient par les sujets des influences qui s'exercent sur eux. Son point de départ consiste dans le constat que la direction de notre comportement et de nos jugements est peut-être encore plus automatique qu'on ne l'a longtemps cru (Bargh, 1999; Bargh et Chartrand, 1999 ; Dijksterhuis et Bargh, 2001). Cette automaticité n'implique cependant pas l'absence de tout contrôle. Bien au contraire, les critères qui nous servent à exercer notre contrôle sur les influences inconscientes peuvent être eux-mêmes inconscients et opérer de façon efficiente, par des processus automatiques (Schadron, 1997). La possibilité d'un tel contrôle peut par exemple être illustrée par les résultats d'une étude de Gregory et Webster (1996) : ces auteurs ont montré que lorsque deux interlocuteurs de statuts différents entament un entretien, les caractéristiques de leurs voix convergent peu à peu, à leur insu, et c'est le partenaire dont le statut est le moins élevé qui fait la plus grande partie du chemin, qui accommode le plus sa voix à celle de son interlocuteur. L'intérêt de cet effet est qu'il se produit totalement hors de la conscience des interlocuteurs : bien que ceux-ci ne soient pas conscients de l'impact que peut avoir sur leur voix, la façon de parler de leur interlocuteur, ils modulent cet impact en fonction d'une analyse de la situation sociale dans laquelle ils se trouvent.
- 24 Nous pensons que l'effet mis en évidence par Gregory et Webster n'est qu'un cas particulier d'un fonctionnement très général : selon l'hypothèse de la déterminabilité sociale, dans toute situation sociale, un ensemble de paramètres détermine dans quelle mesure chacune des personnes impliquées va se conformer aux influences qui y opèrent. La "déterminabilité sociale" d'un individu est son niveau de sensibilité aux influences sociales dans une situation donnée. C'est en procédant à un relevé automatique de ces paramètres que les sujets fixeraient, sans en avoir conscience, leur propre niveau de déterminabilité. Ce "filtre" des influences s'exercerait aussi bien pour des influences dont le sujet est conscient que pour des influences qui échappent à sa conscience. Un des critères que les sujets utilisent pour fixer leur niveau de déterminabilité pourrait consister en leur statut de membre d'un groupe plus ou moins essentialisé. A cela, nous voyons trois raisons possibles. D'une part, l'essentialisation renseigne les sujets sur le degré de liaison entre leur groupe et eux : leur appartenance à celui-ci renvoie à leur nature, et toute information concernant le groupe les concerne donc davantage, leur est davantage applicable. D'autre part, lorsqu'un sujet croit qu'il est perçu comme membre d'un groupe dont son ou ses interlocuteurs connaissent la nature, l'essence, il peut évaluer inconsciemment qu'il se trouve en situation d'infériorité, et donc qu'il est la personne qui doit le plus se conformer aux exigences de la situation et aux attentes de ses partenaires (l'effet d'une norme de conformisme amorcée implicitement a été mis en évidence par Epley et Gilovich, 1999). Une autre possibilité est que le statut de membre interchangeable d'un groupe de personnes évoque inconsciemment chez un sujet la nécessité de coordonner son action et ses perceptions à celles des autres personnes et le rendent ainsi plus sensible à toutes influences s'exerçant dans la situation (Hogg et Turner, 1987).
- 25 Les premières recherches menées jusqu'à présent pour mettre cette conception à l'épreuve ont montré que la déterminabilité induite par le fait que le sujet croit que l'expérimentateur est valablement informé sur sa propre personnalité augmente sa soumission à ce dernier. De même,

lorsqu'un sujet se croit considéré comme membre d'un groupe par la source d'influence, il se soumet également davantage et est plus sensible aux attentes d'un interlocuteur (Morchain et Schadron, 2001). En outre, la déterminabilité accrue par le statut de membre de groupe homogène rend les estimations chiffrées d'un sujet plus sensibles à une influence qui échappe à sa conscience, celle d'un ancrage numérique (Schadron et Morchain, 2002).

26 Donc, les recherches ont jusqu'à présent montré que les sujets considérés comme membres de groupes sont non seulement plus jugeables mais aussi plus influençables par diverses sources d'influence que ne le sont des sujets considérés comme individus (Schadron et Morchain, 2002). D'autre part, il semble que la nature « essentielle » ou non du groupe détermine dans quelle mesure ses membres apparaissent comme jugeables (Schadron et Yzerbyt, 1993 ; Yzerbyt, Corneille et Estrada, 2001). L'étape suivante consiste donc maintenant à déterminer si des personnes définies comme membres d'un groupe essentialisé sont plus influençables que ne le sont des personnes définies comme membres d'un groupe qui ne l'est pas. Plus précisément, sont-elles plus influençables par le contenu du stéréotype qui leur est attaché ou par les attentes liées à ce stéréotype ?

27 Pour répondre à ces questions, nous avons réalisé deux études. Dans la première, des sujets étaient confrontés ou non à une conception essentialiste de leur groupe professionnel et devaient ensuite s'auto-décrire et faire des prévisions concernant leur avenir. Notre prédiction était que le contenu du stéréotype affecterait davantage leurs auto-descriptions et leurs prédictions lorsque l'appartenance à un groupe stéréotypé était explicite plutôt qu'implicite et lorsque leur groupe avait été essentialisé. Les sujets de cette recherche étaient des étudiants volontaires recrutés à l'Unité de Formation et de Recherche « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » de l'Université de Nice Sophia Antipolis participèrent à cette expérience, qui se déroulait dans les locaux de cette UFR. Les passations étaient individuelles. La recherche leur était présentée comme une enquête sur leur perception de leur métier futur. La manipulation de l'activation du stéréotype prenait place dès la présentation de la recherche. Une étude préalable ayant montré que les étudiants de cette UFR sont conscients d'un stéréotype les concernant selon lequel leurs capacités intellectuelles seraient inférieures à celles des étudiants des autres UFR, c'est ce stéréotype qui faisait l'objet de cette manipulation.

En présentant la recherche à la moitié des sujets, l'expérimentatrice faisait explicitement allusion à cette réputation (condition « stéréotype ». Plus spécifiquement, elle disait : « En général, les gens pensent que les sportifs ne sont pas très intelligents ». Pour l'autre moitié, elle n'en parlait pas (condition « sans stéréotype »).

28 La manipulation de la seconde variable, l'essentialisation de leur groupe, était réalisée à l'aide d'un court texte portant sur le sport en France que les sujets devaient lire avant de répondre au questionnaire qui leur était présenté. Pour la moitié des sujets, ce texte présentait les résultats d'une pseudo étude ayant montré l'existence d'une prédisposition génétique à l'attrait pour le sport, expliquant soi-disant l'existence d'une similitude dans les goûts et aptitudes des sportifs. Pour l'autre moitié des sujets, le texte ne comportait pas ce paragraphe. Les sujets remplissaient ensuite un questionnaire les interrogeant essentiellement sur leur propre personnalité et leur estimation de leur réussite professionnelle future.

29 Les résultats de ces mesures indiquent que le contenu du stéréotype attaché au groupe considéré a davantage d'impact sur l'auto-description des membres de ce groupe lorsqu'il est activé explicitement et lorsque le lien entre les sujets et ces caractéristiques est défini comme génétiquement déterminé, les effets de ces deux facteurs étant additifs (voir figure 6).

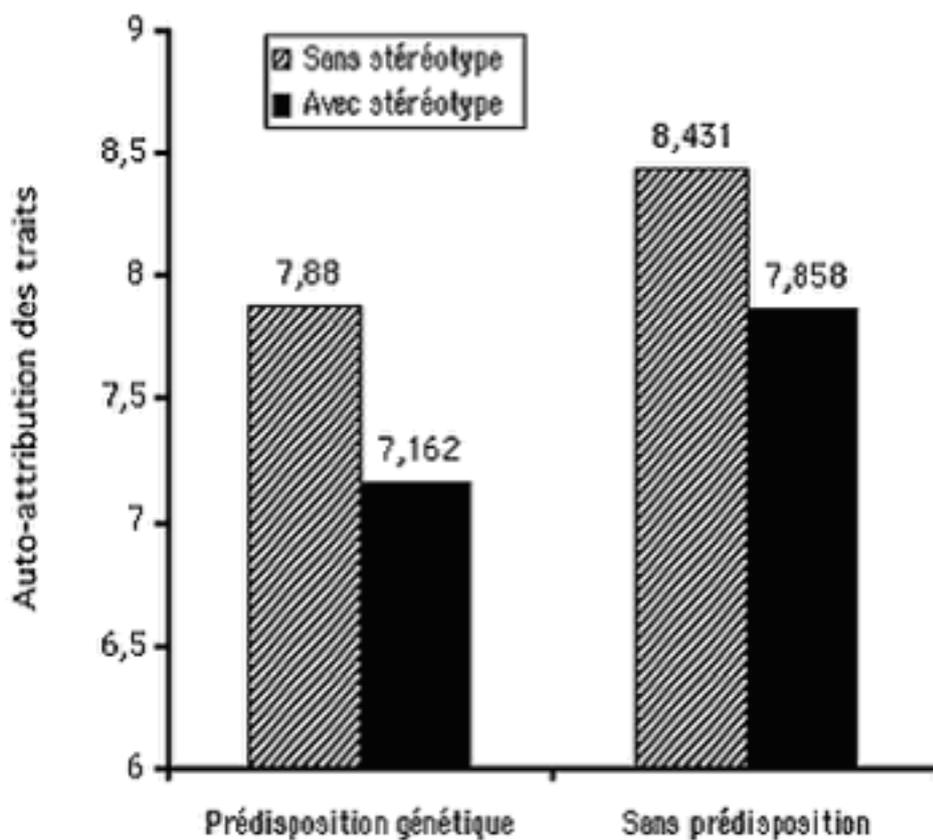


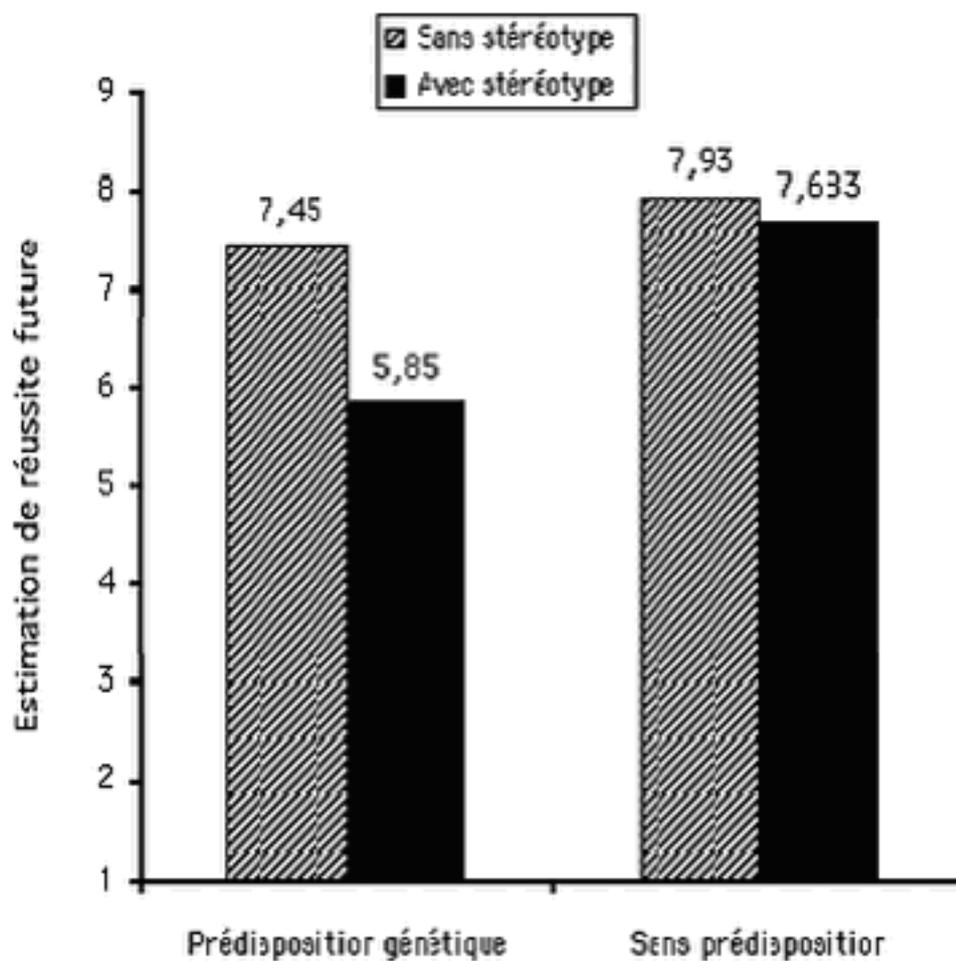
Figure 6

Schadron 2005, expérience 1

Auto-attribution de traits associés à la réussite professionnelle, en fonction de l'activation du stéréotype et de la la théorie présentée.

Echelles de 1, "possède tout à fait ce trait" à 11 "ne possède pas du tout ce trait"

- 30 En ce qui concerne la prévision de réussite professionnelle, elle n'est affectée que chez des sujets confrontés à la fois à une évocation explicite du stéréotype et à une conception essentialiste de leur groupe (voir figure 7).



**Figure 7**  
**Schadron 2005, expérience 1**  
**Estimation de la réussite professionnelle**  
**future (indice de 1 à 11)**

31 Conformément à nos attentes, donc, l'essentialisation renforce l'impact d'un stéréotype sur les personnes qui en font l'objet. Dans une seconde étude, nous avons voulu montrer qu'un tel effet peut encore être plus général, à savoir que les membres d'un groupe essentialisé se laisseraient davantage influencer par une source extérieure et conformeraient davantage leurs ambitions aux prédictions de cette source concernant leur groupe. Les sujets de cette nouvelle étude étaient des étudiantes volontaires en premier cycle de l'UFR de droit de l'Université de Paris X -Nanterre. La recherche leur était présentée comme une enquête sur leur « perception du monde du travail ». Les manipulations prenaient place dans un petit dossier qu'une expérimentatrice leur demandait de lire dans la perspective d'une discussion ultérieure. Cette discussion n'avait jamais lieu mais était remplacée par un entretien au cours duquel on leur expliquait les objectifs de la recherche. Le dossier comportait toujours un bref texte sur la violence au travail (et ayant pour seul but de distraire les sujets de nos intentions), et deux autres textes qui variaient selon les conditions. Le premier traitait des différences de genre en ce qui concerne la personnalité, le comportement et les performances intellectuelles. La moitié des sujets lisaient une version de ce texte attribuant de telles différences à des fonctionnements biologiques

(conception essentialiste). L'autre moitié lisait une version expliquant ces différences par des apprentissages sociaux (conception non essentialiste). Le second texte décrivait l'évolution de la position des femmes dans le monde du travail. Une moitié des sujets lisait une version optimiste de ce texte expliquant, chiffres à l'appui, que les femmes continuaient à progresser dans le monde du travail, occupant de plus en plus de postes à responsabilité. L'autre moitié lisait une version pessimiste chiffrée également mais prétendant qu'après une période de progression favorable, l'avancée des femmes dans le monde du travail s'essoufflait et que leurs chances d'accéder à des postes intéressants n'augmentaient plus. Après la lecture de ce texte, les étudiantes étaient invitées à prendre connaissance de six annonces présentant des offres d'emploi pour juristes. Il s'agissait d'annonces réelles sélectionnées sur base d'un pré-test et perçues par la population concernée comme présentant un intérêt professionnel réel et comportant un niveau de responsabilité élevé (« legal manager », par exemple). Pour chacune de ces annonces, les sujets devaient estimer à l'aide d'une échelle en dix points dans quelle mesure elles croyaient avoir des capacités suffisantes pour accéder à l'emploi concerné. En faisant la moyenne de ces six évaluations, nous avons calculé un indice global de « capacité perçue ».

- 32 Comme on peut le voir sur la figure 8, nous avons retrouvé dans cette étude un résultat semblable dans sa forme à celui de la précédente concernant la prédiction de réussite professionnelle.

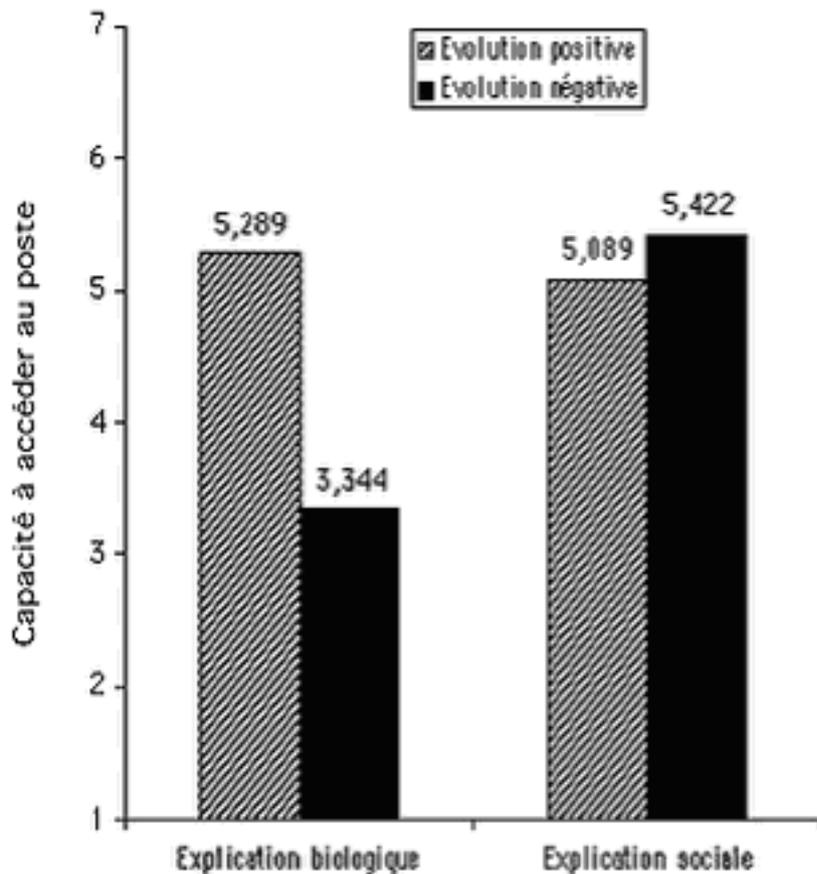


Figure 8

Schadron 2005, expérience 2

Capacité perçue à accéder aux emplois proposés en fonction de la théorie explicative et du type d'évolution professionnelle présentés. Echelle de 1 ("pas capable du tout") à 11 ("tout à fait capable").

- 33 En effet, l'autoévaluation des sujets n'est affectée par l'estimation négative de l'évolution des femmes dans le monde du travail que lorsque cette catégorie de genre est présentée sous une forme essentialiste. La différence entre les deux études est que l'influence envisagée est ici un constat de la situation de cette catégorie apportée par une source extérieure, alors que dans la première étude c'était l'influence du contenu du stéréotype qui était rendue possible par l'essentialisation du groupe concerné.

#### 4. Conclusion

- 34 Les résultats de l'ensemble de ces études confirment l'utilité de notre conception des stéréotypes dans la compréhension de leur genèse et de leur impact sur les membres des groupes qui en font l'objet, et ceci d'autant plus que nous avons retrouvé des résultats très stables à travers des opérationnalisations différentes et des indices diversifiés.
- 35 Nous avons pu mettre en évidence l'émergence d'un stéréotype avec ses deux composantes : contenu et entitativité perçue du groupe. Des sujets confrontés à un ensemble de personnes dont le sort nécessite une justification commencent par se représenter ces personnes comme une entité jugeable, puis leur attribuent des caractéristiques qui correspondent à la situation à justifier. Nous avons aussi pu montrer que l'essentialisation d'un groupe rend ses membres

plus influençables et plus susceptibles de se conformer à l'image de ce groupe et aux attentes dont il fait l'objet, ce qui les condamne à devenir ce que le stéréotype leur prescrit.

36 Ce constat confirme l'intérêt de distinguer les deux aspects des stéréotypes -contenu d'une part, théorie sur l'entitativité du groupe d'autre part- dans de futures recherches portant non seulement sur leur développement et sur leur impact dans le jugement des individus mais aussi sur la possibilité de les modifier ou d'éviter leur formation. En effet, nos recherches indiquent qu'un stéréotype ne peut se développer que si le groupe concerné apparaît constituer une entité. Si tel n'est pas le cas, le contenu du stéréotype ne peut être appliqué aux personnes qui le constituent : le lien entre celles-ci et le stéréotype est en quelque sorte rompu. La prise en compte de cet aspect de la stéréotypisation constitue sans doute une des pistes possibles pour découvrir des méthodes permettant d'enrayer les conséquences négatives des stéréotypes.

---

### **Bibliographie**

ANDERSON, C. A., & SEDIKIDES, C. (1991). Thinking about people: Contributions of a typological alternative to associationistic and dimensional models of person perception. *Journal of Personality and Social Psychology*, 60, 203-217.

BARGH, J.A. (1999). The cognitive monster: The case against controllability of automatic stereotype effect. In S. Chaiken & Y. Trope (Eds.), *Dual process theories in social psychology* (pp 361-382). New-York: Guilford Press.

BARGH, J. A., & CHARTRAND, T. L. (1999). The unbearable automaticity of being. *American Psychologist*, 54, 462-476.

CAMPBELL, D.T. (1958). Common fate, similarity and other indices of the status of aggregates of persons as social entities. *Behavioural Science*, 3, 14-25.

CROIZET, J.-C., & LEYENS, J.-P. (2003). *Mauvaises Réputations. Réalités et Enjeux de la Stigmatisation Sociale*. Paris: Armand Colin.

DIJKSTERHUIS, A., & BARGH, J.A. (2001). The perception-behavior expressway: automatic effects of social perception on social behavior. In M. P. ZANNA (Ed.), *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 33, pp 1-40), San Diego: Academic Press.

EPLEY, N. & GILOVICH, T. (1999). Just going along: Non conscious priming and conformity to social pressure. *Journal of Experimental Social Psychology*, 35, 578-589.

GREGORY, W., & WEBSTER, S. (1996). A nonverbal signal in voices of interview partners effectively predicts communication accommodation and social status perceptions. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70, 1231-1240.

HAMILTON, D., SHERMAN, S.J. & LICKEL, B. (1998). Perceiving social groups: The importance of the entativity continuum. In C. SEDIKIDES, J. SCHOPLER and C.A. INSKO (Eds): *Intergroup Cognition and Intergroup Behavior* (pp 47-74). Mahwah, N.J.: Erlbaum.

HASLAM, N.; ROTCHILD, L. & ERNST, D. (2002): Are essentialist belief associated with prejudice ? *British Journal of Social Psychology*, 41, p.87-100.

HOGG, M.A., & TURNER, J.C. (1987). Social identity and conformity: a theory of referent information influence. In W. DOISE & S. MOSCOVICI (Eds), *Current Issues in European Social Psychology* (vol.2). Cambridge: Cambridge University Press/ Maison des Sciences de l'Homme

JOST, J.T. & BANAJI, M.R. (1994). The role of stereotyping in system-justification and the production of false consciousness. *British Journal of Social Psychology*, 33, 1-27.

LERNER, M.J. (1980). *The belief in a just world: A fundamental delusion*. New-York: Plenum.

LERNER, M.J. & MATTHEWS, P. (1967). Reactions to suffering of others under conditions of indirect responsibility. *Journal of Perso*

LÉVY, S.R. STROESSNER, S.J. & DWECK, C.S. (1998). Stereotype formation and endorsement: the role of implicit theories. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74, 1421-1436.

LEYENS, J.-PH., YZERBYT, V. & SCHADRON, G. (1992). Stereotypes and social judgeability. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.) *European Review of Social Psychology* (Vol.3, pp. 91-120). Chichester: Wiley.

LICKEL, B, HAMILTON, D.L., WIECZORKOWSKA, G., LEWIS, A., SHERMAN, S.J., & UHLES, A.N. (2000). Varieties of groups and the perception of group entativity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78, 223-246.

- LIPPMANN, W. (1922). Public opinion. New-York: Harcourt, Brace. (Rééd.: 1965, NY: Free Press)
- MEDIN, D. L. (1989). Concepts and conceptual structure. *American Psychologist*, 44, 1469-1481.
- MORCHAIN, P., & SCHADRON, G. (1999). Stéréotypisation et jugeabilité: comment l'entitativité permet l'extrémisation du jugement concernant les groupes défavorisés. *Revue Internationale de Psychologie Sociale/ International Review of Social Psychology*, 12, 25-46
- MORCHAIN, P. & SCHADRON, G. (2001). Devenir ce que je crois que vous croyez de moi: un effet de confirmation comportementale de l'image que l'on croit avoir auprès de l'interlocuteur. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 50, 27-41.
- MURPHY, G.L., & MEDIN, D.L. (1985). The role of theories in conceptual coherence. *Psychological Review*, 92, 289-316.
- ROTHBART, M., & TAYLOR, M. (1992). Category labels and social reality: Do we view social categories as natural kinds? In G. SEMIN and K. FIEDLER (Eds.), *Language, interaction and social cognition* (pp. 11-36). London: Sage.
- SCHADRON, G. (1997). La conscience des processus cognitifs dans le jugement social. In J.-L. BEAUVOIS & J-Ph LEYENS (Eds.), *La psychologie sociale 3: l'ère de la cognition sociale* (pp 158-172). Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- SCHADRON, G., & MORCHAIN, P. (2002). De la jugeabilité sociale à la déterminabilité sociale. In J.L. BEAUVOIS, R.V. JOULE, & J.M. MONTEIL (Eds), *Perspectives Cognitives et Conduites Sociales* (pp.145-161). Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- SCHADRON, G., & MORCHAIN, P. (2003). Nécessité de justifier le sort d'un groupe et perception de son entitativité. *Nouvelle Revue de Psychologie Sociale/ New Review of Social Psychology*, 2, 189-200.
- SCHADRON, G., MORCHAIN, P., & YZERBYT, V. (1996). Le rôle de la fonction explicative dans la genèse des stéréotypes. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*. 31, 11-23.
- SCHADRON, G. & YZERBYT, V. (1991). Social judgeability: Another perspective in the study of social inference. *Cahiers de Psychologie Cognitive/European Bulletin of Cognitive Psychology*, 11, 229-258.
- SCHADRON, G. H., & YZERBYT, V.Y. (1993). Les stéréotypes et l'approche de la jugeabilité sociale: un impact des stéréotypes sur le jugement indépendant de leur contenu. In J. L. BEAUVOIS, R. V. JOULE & J. M. MONTEIL (Eds), *Perspectives Cognitives et Conduites Sociales (Vol.4)*. Neuchâtel-Paris: Delachaux & Niestlé.
- SHERMAN, S.J., HAMILTON, D.L., & LEWIS, A.C. (1999). Perceived entitativity and the social identity value of group membership. In D. ABRAMS & M. A. HOGG, *Social Identity and Social Cognition* (pp 80-140) . Blackwell: Oxford.
- WEINER, B. (1985) An attributional theory of achievement motivation and emotion. *Psychological Review*, 92, 548-573
- WONG, P.T.P., & WEINER, B. (1981). When people ask "Why" questions and the heuristics of attributional search. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40, 650-663.
- YZERBYT, V., ROCHER, S., & SCHADRON, G. (1997). Stereotypes as explanations: a subjective essentialistic view of group perception. In R. SPEARS, P. J. OAKES, N. ELLEMERS, & S. A. HASLAM (Eds). *The social psychology of stereotyping and group life* (pp 20-50). Oxford, UK & Cambridge, USA: Blackwell.
- YZERBYT, V., CORNEILLE, O., & ESTRADA, C. (2001). The interplay of subjective essentialism and entitativity in the formation of stereotypes. *Personality and Social Psychology Review*, 5(2), 141-155.
- YZERBYT, V., JUDD, C. & CORNEILLE, O., (Eds). (2004). *The psychology of group perception : Contributions to the study of homogeneity, entitativity, and essentialism*. Philadelphia, PA : Psychology Press.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Georges Schadron, « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2006, consulté le 18 août 2016. URL : <http://urmis.revues.org/220>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Georges Schadron**

Laboratoire de psychologie expérimentale et quantitative (LPEQ), université de Nice-Sophia Antipolis,  
e-mail: schadron@unice.fr

---

### ***Droits d'auteur***

---

Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---